

## AppleCare+ avec couverture en cas de perte ou de vol pour l'iPhone

### Suisse

#### Annexes

La présente Annexe établit les informations tarifaires et fiscales pour l'Équipement couvert. Elle est intégrée à votre Police et en fait partie intégrante.

La Prime s'appliquant à votre Police est telle qu'elle est indiquée ci-dessous, toutes taxes comprises, le barème détaillé étant disponible dans les Conditions générales AppleCare+.

	<u>Police d'assurance à durée déterminée</u>	<u>Police mensuelle</u>
iPhone SE :	139 CHF	7,00 CHF
iPhone 16, 15, 14, 13 mini, 13, 12 mini, 12, 11, XR, 8 Plus, 7 Plus :	219 CHF	11,00 CHF
iPhone 16 Plus, 15 Plus, 14 Plus :	249 CHF	12,50 CHF
iPhone 16 Pro, 16 Pro Max, 15 Pro, 15 Pro Max, 14 Pro, 14 Pro Max, 13 Pro, 13 Pro Max, 12 Pro, 12 Pro Max, 11 Pro, 11 Pro Max, XS, XS Max, X :	259 CHF	13,00 CHF

La Taxe d'assurance au taux applicable est comprise dans ces prix.

La Taxe d'assurance pour l'Équipement couvert ci-dessous est la suivante :

iPhone :	5 %
----------	-----

Veuillez noter que ces taux sont sujets à modification.

La Franchise pour l'Équipement couvert ci-dessous est la suivante :

iPhone :	
Dommages accidentels sur l'écran uniquement :	29 CHF
Dommages accidentels à la façade arrière en verre uniquement (tous les modèles d'iPhone 12, 13, 14, 15, et les modèles 16 uniquement) :	29 CHF
Autre dommage accidentel :	99 CHF
Vol et perte :	129 CHF